

10.—Main-d'œuvre, coût des matériaux et valeur des travaux de construction, par province et par employeur, 1953-1957—fin

NOTA.—1953-1955: chiffres définitifs; 1956: chiffres provisoires; 1957: chiffres prévus.

Province ou employeur et année	Main-d'œuvre		Coût des matériaux	Valeur des travaux
	Nombre	Valeur		
			(milliers de dollars)	
Employeur				
Entrepreneurs.....	1953	322,889	1,110,446	3,358,410
	1954	321,525	1,101,370	3,381,630
	1955	343,322	1,213,022	3,875,878
	1956	409,287	1,522,051	4,849,493
	1957	434,514	1,616,976	5,140,743
Services d'utilité publique.....	1953	79,870	233,692	540,341
	1954	77,137	242,910	537,576
	1955	75,707	239,877	602,942
	1956	86,266	285,461	708,853
	1957	87,118	288,120	725,591
Gouvernements.....	1953	56,640	148,278	318,278
	1954	68,724	179,767	383,558
	1955	61,176	167,492	361,725
	1956	59,590	173,820	370,658
	1957	63,036	184,611	392,130
Autres.....	1953	55,661	158,974	422,616
	1954	50,800	155,085	420,603
	1955	53,813	166,928	470,084
	1956	50,579	163,485	459,828
	1957	49,183	158,514	413,608

Sous-section 2.—Contrats adjugés et permis de bâtir

La présente sous-section donne la statistique des travaux en perspective visés par les contrats adjugés et les permis de bâtir. Ces chiffres n'indiquent les travaux exécutés durant l'année que dans la mesure où les travaux prévus sont achevés et dûment déclarés aux relevés sur les investissements. De plus, la valeur des contrats adjugés, et surtout des permis de bâtir, est une évaluation (souvent une sous-évaluation) des travaux projetés.

Contrats adjugés.—D'après les *Hugh C. MacLean Buildings Reports*, l'industrie de la construction au Canada a enregistré de nouveaux gains en 1956. La valeur totale des contrats adjugés a atteint \$3,426,905,500 à la fin de l'année, soit une avance de 7.6 p. 100 sur 1955 mais inférieure aux prévisions, même à celles de la fin de l'été. A la suite des mesures anti-inflationnistes prises par le gouvernement fédéral à l'égard des institutions financières, les contrats ont diminué durant les quatre derniers mois de l'année.

En 1956, les ouvrages d'art venaient en tête avec une avance de 30 p. 100 et constituaient 31.1 p. 100 des contrats adjugés, presque autant que la construction domiciliaire. La construction industrielle a avancé de 17.9 p. 100 et la construction d'édifices et d'institutions, de 8.9 p. 100. La construction domiciliaire a diminué de 11.4 p. 100. La nouvelle construction ne s'est pas répartie également entre les provinces en 1956. Elle a augmenté considérablement en Ontario et au Québec, mais certains reculs en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont affaibli le total des Maritimes comparativement à 1955. De plus, la diminution sensible en Colombie-Britannique l'a emporté sur les avances accusées dans les trois provinces des Prairies.